Conseil n°3/2025

PAR LE CONSEIL MUNICIPAL du 20 Octobre 2025

Exécution de l'article L 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

N° d'ordre	OBJET DE LA DELIBERATION
19/2025	Décision Modificative n°1
	Adopté à l'unanimité
20/2025	Annulation et remplacement de la délibération 03-2025 – Affectation du résultat
	de l'exercice 2024
	Adopté à l'unanimité
21/2025	Participation aux frais de fonctionnement de la police municipale mutualisée
	d'Attainville, de Bouffémont et de Moisselles, Régularisation au titre des années
	2020 à 2024
	Adopté à l'unanimité
22/2025	Approbation de la convention relative à la vérification des conditions du
	regroupement familial avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
	(OFII)
	Adopté à la majorité
23/2025	Approbation de la convention de suivi d'un rucher avec l'apiculteur
	Adopté à l'unanimité
24/2025	Renouvèlement de la convention de regroupement de commandes pour le
	nettoyage de la voirie et des espaces publics coordonne par la CAPV
	Adopté à l'unanimité
25/2025	Mise en place d'une indemnité d'occupation précaire en cas de fin de bail
	Adopté à l'unanimité
26/2025	Approbation du rapport n°11 de la CLETC de la CAPV
	Adopté à l'unanimité
27/2025	Avis sur la modification des statuts du SIAH du Croult et du petit Rosne
	Adopté à l'unanimité
28/2025	Demande de subventions pour les 2 commerces – rue du Moutier
	Adopté à l'unanimité

A Moisselles Le 20 octobre 2025

Le secrétaire de séance Brigitte BAUMGARTEN

